

## Compte-rendu de la réunion plénière du Parlement Étudiant de l'Université de Toulouse

Mardi 30 janvier 2024

Université de Toulouse – salle du Conseil, 41 allées Jules Guesde, 31 000 Toulouse

---

### Présents<sup>1</sup>

- 14 membres élus présents physiquement
- 7 membres élus présents en visioconférence
- 12 procurations recevables

### Ordre du jour :

- Actualités institutionnelles
- Présentation de l'enquête mobilité et du plan de mobilité inter-établissement
- Votes
  - Compte-rendu de l'assemblée plénière du 9 octobre 2023
  - Modification du règlement intérieur du PE sur le nombre de procuration autorisé
- Appel à projets du Parlement Étudiant
  - Présentation des projets sélectionnés par la commission d'examen
    - Rappels généraux
    - Projets déposés
  - Modalités de sélection privilégiées par la commission d'examen
  - Le cas du projet « Visite de l'écovillage de Pourgues »
  - Débat sur la procédure de vote à adopter
    - Vote pour la reventilation du reliquat sur les projets « Toulouse Ingénierie Multidisciplinaire » et « Formation et défraiement des arbitres sportifs étudiants »
    - Vote pour « thésaurisation » du reliquat
    - Vote du financement des projets déposés dans le cadre de l'appel à projets du Parlement Étudiant
- Présentation des 4 commissions du Parlement Étudiant : objectifs et axes de travail pour la suite du mandat
- Questions diverses

---

<sup>1</sup> Annexe – Liste d'émargement

## Actualités institutionnelles

*Présenté par Michael Toplis, Président de l'UT*

- L'UT est en train de terminer les schémas locaux d'enseignement supérieur et recherche dans les villes et territoires universitaires d'équilibre. Si j'en parle ici, c'est parce qu'à chaque fois, je présente le Parlement Etudiant comme un vecteur intéressant pour les VUE. Le Parlement Etudiant traite en effet des questions liées à la vie étudiante à Toulouse mais aussi sur l'ensemble du territoire.
- Deux éléments de notre trajectoire sont à distinguer : le contenant et le contenu. Le contenant renvoie à la forme juridique que notre trajectoire va prendre (Etablissement Public Expérimental, Grande Université de Recherche). Le contenu, lui, correspond à la « marque » de l'Université de Toulouse : qu'est-ce que les établissements du site toulousain ont envie de faire ensemble ? Est-ce que l'UT va être tutelle des laboratoires ? Si oui, sous quelles conditions ? Cette marque va-t-elle être visible à l'international ? Va-t-elle être utilisée pour les publications ?
- Une autre instance est évoquée dans les statuts de l'UT : le Conseil d'Orientation Stratégique. Les membres de ce conseil sont des personnalités extérieures à l'Université de Toulouse. Ce conseil va se réunir pour la première fois le 8 mars. Il y a dans ce conseil l'actuelle présidente de l'université Paris-Saclay, le président de l'université Gustave Eiffel, des experts de l'ESR (Enseignement Supérieur et Recherche) français et européens, des scientifiques, etc. Ces personnes vont accompagner l'université sur plusieurs mois.

---

## Présentation de l'enquête mobilité et du plan de mobilité inter-établissement

*Présenté par Eugény Peron Bodin – Responsable Transition Environnementale et Sociétale (UT)*

Le plan de mobilité correspond à l'ensemble des mesures qui vont nous permettre de rationaliser nos déplacements, qu'ils soient liés au domicile-travail ou au domicile-campus. Ce plan concerne tout le site avec 18 établissements partenaires, soit 11 villes et 8 départements.

Les objectifs sont les suivants :

- Diminuer nos émissions de gaz à effet de serre et utiliser des moyens de déplacement alternatifs.
- Améliorer nos connaissances sur les données de mobilité afin d'établir un bilan de nos émissions de gaz à effet de serre.
- Améliorer la qualité de la circulation, en baissant les conflits d'usage sur les campus.
- Adopter de nouvelles pratiques en évitant des déplacements inutiles.
- Développer une culture commune autour de ces enjeux de mobilité.

Sur la méthode, on retrouve 5 grandes étapes :

- Préparation du projet et mobilisation,
- Réalisation du diagnostic (lancement de l'enquête mobilité, étude cartographique de l'accessibilité et recensement des infrastructures de déplacement),
- Elaboration du plan d'action (analyse de l'enquête, résultats des différents diagnostics, concertation avec l'ensemble des parties prenantes du site),

- Mise en œuvre du plan d'action,
- Evaluation du plan d'action (mesure de la baisse des émissions de gaz à effet de serre).

Cette enquête a été lancée le 29 janvier 2024. Il faut compter environ 15 minutes pour arriver au bout du questionnaire. En guise d'indicateur, l'enquête mobilité de l'Université de Lorraine a eu un taux de réponse de 15%. L'Université de Toulouse vise un résultat équivalent. Les membres élus du Parlement Etudiant sont invités à être les porte-paroles de cette enquête en la diffusant auprès de leurs connaissances ou de leurs réseaux.

\*

**Gabriel Martinaud** (*Membre élu – Resp. commission*) a invité les membres élus présents à diffuser l'enquête dans les VUE et auprès des associations étudiantes.

**Inès Bafaluy-Mota** (*Membre élu – Resp. commission*) et **Marie-Pia Marchant** (*Membre élu*) ont réagi positivement à l'enquête. **Inès Bafaluy-Mota** s'est proposée pour diffuser des affiches au sein des établissements.

---

### Vote du CR de l'assemblée plénière du 9 octobre 2023

Cf. « D-2024-005\_PE\_UT\_30.01.2024\_vote\_du\_CR\_PE\_09102023 »

---

### Vote de la modification du règlement intérieur du Parlement Etudiant sur le nombre de procurations autorisé

Cf. « D-2024-006\_PE\_UT\_30.01.2024\_vote\_nb\_procurations\_RI\_PE »

## Appel à projets du Parlement Étudiant

### Présentation des projets sélectionnés par la commission d'examen

Pour en savoir plus sur le cadre général de l'appel à projets du Parlement Étudiant et le détail des projets, se référer au powerpoint de l'assemblée plénière, p.9.

#### Rappels généraux

**Axel Loscertales (VPE)** – Je rappelle, en m'excusant auprès des membres élus du collège B et C présents en visio, que l'AAP du Parlement Etudiant concernait uniquement la métropole toulousaine. Pour autant, il est à noter que les VUE disposent de leur propre AAP ([AAP « Vie étudiante et de Campus » dans les VUE](#)), doté à 240 000 €, soit le triple de l'enveloppe allouée à l'AAP du Parlement Etudiant.

**Florian Prussak (Dir. de la vie étudiante et de campus – Crous)** qui a préalablement souhaité une bonne année à l'ensemble des personnes présentes – Quelques rappels concernant le cadre réglementaire de la CVEC :

- La CVEC doit être utilisée pour 5 thématiques : l'accompagnement sanitaire, l'accompagnement social, la culture, le sport et l'accueil.
- Au niveau des dépenses, aucune restriction n'est prévue (dépenses de fonctionnement, d'investissement ou de masse salariale).
- L'interdiction attrait à la connexion pédagogique et à la formation au sens académique du terme.

**Laëtitia Galindo-Marlese (Resp. Service Vie Étudiante – UT)** – À noter que pour cet AAP, les thématiques ont été élargies aux transitions écologiques et sociétales.

---

#### Projets déposés

##### Projet table de pique-nique

**Axel Loscertales (VPE)** – Le « projet table de pique-nique » a été retoqué pour plusieurs raisons :

- Les porteurs de projet ne sont pas venus le défendre,
- Le montant demandé était très important,
- Le Parlement Etudiant n'a assurément pas pour mission d'équiper les établissements, qui peuvent le faire sur leur budget.

\*

### ASTRE (Association Spatiale Toulousaine de Recherche Etudiante)

**Michael Toplis** (*Président de l'UT*) – Pourrait-on avoir davantage de détails sur le budget présenté ? 1 500€ paraissent en effet un peu faible au vu du projet présenté, à savoir l'envoi d'un nanosatellite dans l'espace.

**Axel Loscertales** (*VPE*) – L'explication qui a été donnée concernait la communication autour du projet et les matériaux nécessaires au montage d'un appareil destiné à aller dans l'espace.

**Céline Bellanger** (*Membre élue*) – Il faut ajouter que la subvention demandée ne correspond pas au montant global du projet.

\*

### Projet de Têt – Nouvel An 2024

**Axel Loscertales** (*VPE*) – Le « Nouvel An Têt » est le seul projet culture du monde de cet AAP, raison pour laquelle celui-ci a suscité l'intérêt de la commission. De plus, ce nouvel an touche un public plus large que la seule communauté vietnamienne tout en bénéficiant d'un large soutien des collectivités locales et des établissements. C'est pourquoi la commission a estimé que cette initiative à dimension internationale devait être soutenue.

\*

### Ozone Coiler

**Iliès Djaouti** (*VPE adjoint*) – La subvention demandée concernait principalement les frais de transport. La moitié de la subvention a été votée pour ce projet en raison de l'allure quelque peu « personnelle » affichée.

\*

### Course du terroir + Raid

**Axel Loscertales** (*VPE*) – La course du terroir présente certes un nombre de places limité, mais ce projet a fait ses preuves au cours des éditions précédentes en réunissant 600 participants au total.

\*

### Des maillots communs pour les équipes sportives inter universitaires de haut niveau

**Iliès Djaouti** (*VPE adjoint*) – La totalité de la subvention a été attribuée pour ce projet car celui-ci est en cohérence avec une des missions du Parlement Etudiant qui consiste à renforcer le sentiment d'appartenance des étudiants à l'UT.

**Inès Bafaluy Mota** (*Membre élue – Resp. commission*) – J'ajoute que ce projet a plu à la commission car les maillots sont destinés à être réutilisés sur le moyen-long terme.

\*

### La Nuit de Médusa

**Axel Loscertales (VPE)** – Ce projet s’inscrit tout à la fois dans la thématique de la prévention et éducation à la santé et dans les transitions sociétales. Celui-ci a donc reçu l’aval de la commission d’examen pour être financé.

\*

### Festival de théâtre interuniversitaire toulousain

**Iliès Djaouti (VPE adjoint)** – Ce projet contribue au rayonnement culturel de l’UT et participe à la mission fédératrice de l’UT en regroupant trois associations autour d’un projet commun.

\*

### Rassemblement sportif international

**Axel Loscertales (VPE)** – Ce projet porté par ESN s’inscrit dans la thématique du sport et de l’accueil-intégration. La subvention demandée portait sur la communication autour de l’événement, le défraiement des bénévoles, les repas, goodies et la réalisation d’un after-movie de l’événement.

\*

### HESTAU Festival

**Iliès Djaouti (VPE adjoint)** – Ce projet consiste en l’organisation d’une soirée autour d’artistes et musiciens occitans.

**Zadig Ballezio (Membre élu)** – Le budget n’a pas été attribué dans sa totalité car le budget prévisionnel fourni réservait une part non négligeable pour le cachet des artistes. Par ailleurs, le budget de l’édition 2023 du festival affichait des subventions des autres partenaires nettement inférieures par rapport à celles indiquées dans le budget prévisionnel envoyé.

**Michael Toplis (Président de l’UT)** – Il pourrait être souhaitable pour l’avenir d’avoir une visibilité plus globale sur le coût de chaque projet et sur les financeurs sollicités. Ces éléments font généralement partie des questions posées aux déposants lors de la commission d’examen.

\*

### Formation et défraiement des arbitres sportifs étudiants

**Axel Loscertales (VPE)** – Ce projet nous a semblé pertinent et intéressant car, d’une part, il n’y a pas de sport sans arbitrage, et d’autre part parce que l’arbitrage gagne à être valorisé par la formation des étudiants souhaitant s’engager dans cette voie-là. Il a néanmoins été estimé que la subvention était un peu haute ; celle-ci a donc été légèrement baissée.

\*

### La Course des Enfoiros – En avant la musique !

**Iliès Djaouti (VPE adjoint)** – Ce projet n’en est pas à sa première édition. Le porteur du projet a mentionné que la communication de l’événement se fera via la Mairie de Toulouse, Fun Radio et le

campus de l'INSA. Elle couvrira donc une large panoplie de lieux d'études. La présentation qui a été faite était par ailleurs plutôt convaincante.

**Gabriel Lasgues** (*Membre élu*) – Un des avantages majeurs de ce projet est qu'on sait que l'argent ne va pas être utilisée à d'autres fins parce que leur but est de récolter de l'argent pour les Restos du Cœur de Haute-Garonne.

**Florian Prussak** (*Dir. de la vie étudiante et de campus – Crous*) – Pour rebondir sur la remarque de Michael Toplis, un des éléments importants à faire apparaître est la date de réalisation des projets. Cette information nous permettrait de valoriser ces initiatives collectivement, ce qui suppose d'anticiper les échéances à venir.

\*

#### INP'IADES

**Axel Loscertales** (*VPE*) – La subvention a été demandée pour la communication, les lots à distribuer aux gagnants, les secouristes et les repas. La subvention totale a été accordée pour ce projet.

\*

#### Concerts d'été de l'OSET

**Iliès Djaouti** (*VPE adjoint*) – Un représentant de l'association a fait une présentation assez claire de l'événement. L'OSET n'en est pas à sa première édition ; nous avons par conséquent des résultats sur lesquels nous pouvons nous appuyer. Il est également à noter que ces concerts sont gratuits. Le total de la subvention a donc été accordé pour ce projet.

\*

#### La Machine à Projet locale – Un accompagnement pour booster son projet associatif !

**Axel Loscertales** (*VPE*) – Ce projet a fait débat. Bien que le fondement du projet paraît louable, celui-ci apparaît comme étant un peu « méta », c'est-à-dire qu'on financerait un projet pour faire des projets. Il nous a semblé qu'Animafac était très établi dans le paysage institutionnel. Ce constat nous a amené à diminuer la subvention demandée.

**Solène Laboute** (*Développeuse Régionale Occitanie – AFEV*) – Est-ce qu'Animafac cohabit les critères éligibles pour cet AAP ? La différence entre Animafac et l'Afev est que l'Afev n'est pas une association étudiante. De mon côté, il m'apparaissait un peu cavalier de présenter l'Afev à cet AAP. Je voulais donc en savoir plus sur ce point-là.

**Axel Loscertales** (*VPE*) – Le premier critère était l'association ou le collectif étudiant. Je ne dis pas que des étudiants de l'Afev n'auraient pas pu déposer un projet mais l'Afev en tant que telle ne pouvait pas.

**Solène Laboute** (*Développeuse Régionale Occitanie – AFEV*) – Du coup, les critères d'éligibilité c'est des étudiants de l'UT, et ça, Animafac le montre ?

**Axel Loscertales** (*VPE*) – Dans le portage du projet, les étudiants étaient issus d'établissements différents. Les personnes référentes, Chloé Lucin...

**Solène Laboute** (*Développeuse Régionale Occitanie – AFEV*) – Chloé est salariée d'Animafac.

**Axel Loscertales (VPE)** – Eh bien elle est étudiante.

**Solène Laboute (Développeuse Régionale Occitanie – AFEV)** – Ah !

**Axel Loscertales (VPE)** - Elles sont venues à trois à la commission d'examen. Après, je dis peut-être une bêtise concernant la responsable du projet.

**Iliès Djaouti (VPE adjoint)** – Il ne me semble pas qu'elle était là. Après, nous avons tenu compte du profil d'Animafac et des relations qu'Animafac avait avec les autres partenaires.

**Gabriel Lasgues** – Pour être tout à fait franc, nous nous sommes servis d'Animafac comme d'un budget tampon. L'idée était de financer en premier lieu les autres projets et de donner la somme restante à Animafac.

\*

#### Toulouse Ingénierie Multidisciplinaire

**Iliès Djaouti (VPE adjoint)** – La subvention demandée était plutôt conséquente. La commission d'examen a décidé d'en donner une partie pour des raisons arithmétiques.

**Inès Bafaluy-Mota (Membre élue – Resp. commission)** – Leur participation au championnat du monde a joué dans notre décision puisqu'on s'est dit que financer ce projet contribuerait au rayonnement de l'UT à travers le monde.

\*

#### Visite de l'éco-village de Pourgues

**Axel Loscertales (VPE)** – Ce projet a suscité notre adhésion, c'est pourquoi nous lui avons accordé le total de la subvention demandée.

\*

#### Roue de l'Innovation : Propulser la Culture du Vélo Utilitaire Universitaire

**Inès Bafaluy-Mota (Membre élue – Resp. commission)** – Le but était de rassembler plusieurs associations visant à réparer les vélos des étudiants. Le financement demandé était destiné à l'interface graphique de cette association. C'est la raison pour laquelle nous avons donné à peu près la moitié du budget demandé. Aussi, nous n'étions pas d'accord pour financer des graphistes extérieurs dans la mesure où des étudiants des beaux-arts pouvaient se proposer volontaire.

**Cyprien Heusse (Membre élu)** – Un autre problème concernait l'accord des autres associations sur le principe d'une charte graphique commune. Le porteur de projet avait en effet commencé à contacter les autres associations, sans s'être assuré à ce qu'elles soient toutes d'accord pour afficher cette nouvelle identité visuelle.

\*

#### Installation d'un dispositif d'aquaponie au CFPPA d'Auzeville-Tolosane

**Axel Loscertales (VPE)** – Ce projet a une teneur scientifique mais non pédagogique. Celui-ci est né d'une initiative pédagogique mais les étudiants souhaitent le poursuivre en dehors de ce cadre.



\*

### Concours Interdisciplinaire de Plaidoirie 2024

**Iliès Djaouti (VPE adjoint)** – Le concours interdisciplinaire de plaidoirie a suscité le débat. Nous avons décidé de lui attribuer la moitié de la subvention demandée. En se penchant sur les antécédents de l'association, on voit que ce concours a fait l'objet d'une polémique. Sur cette base, nous avons retranché une partie de la subvention demandée.

**Axel Loscertales (VPE)** – Ce qui nous a chagriné, c'est qu'une grosse partie du budget était attribuée aux membres du jury. Bien qu'il faille veiller à la qualité de l'accueil des membres du jury, il nous a semblé que ce poste de dépenses était trop important.

**Ismaël Youssouf-Huard (Membre élu)** – Est-ce qu'on peut voir à quoi sont destinées les subventions ? En effet, on ne perçoit pas ce qui coûte cher dans ce projet, hormis l'apéro et le défraiement des membres du jury.

**Axel Loscertales (VPE)** – Sur les frais concrets de l'événement, il y a la location du matériel, une décoration sur le thème sportif à 1200€, un montage de la prestation de régie à 800€, le buffet à 1500€, les fournitures (6350€), la communication visuelle (1000€), l'hébergement et les déplacements (1400€/p).

\*

### Voyage Citoyen à Paris 2024

**Axel Loscertales (VPE)** – La dimension civique nous a paru être le facteur le plus intéressant du projet, même s'il a fait objet de débat concernant le nombre de places disponibles. On a demandé aux organisateurs qu'ils s'assurent à ce qu'il y ait une représentativité de la diversité des établissements dans leur délégation.

**Louka Pedraza (Membre élu)** – Le problème du Parlement des étudiants est que c'est une association qui concerne principalement des étudiants d'UT Capitole. Nous avons donc invité le porteur du projet à intégrer les étudiants d'UT2J et UT3 au sein de son voyage.

**Axel Loscertales (VPE)** – On s'assurera à ce qu'en terme de communication ce projet soit orienté vers l'ensemble des établissements, idée à laquelle le porteur de projet a semblé sensible.

**Florian Prussak (Dir. de la vie étudiante et de campus – Crous)** – Dans le même état d'esprit, ce projet fait partie de ceux que le Crous soutient. Cela renvoie à ce que je disais tout à l'heure au niveau de la communication : le Crous et l'UT sont aussi là pour communiquer autour de ces projets et donc permettre à ce qu'ils touchent des établissements en dehors de leur campus.

**Noémie Pettenuzzo (Membre élue)** – Tout à l'heure on évoquait notre connaissance autour des financements. A-t-on une connaissance de l'historique des financements pour ce projet ? Est-ce que ce voyage existait aussi l'année dernière lorsque le Parlement Étudiant n'existait pas ?

**Axel Loscertales (VPE)** – Ce n'est pas leur premier voyage. Leur ambition est d'élargir la délégation. Ils demandent une participation individuelle de 100€. Le coût du logement est évalué à 7000€. Sur la subvention, ils demandent aussi le soutien du FSDIE des établissements.

**Emilie Lamotte (Membre élue)** – Je voulais rebondir par rapport à cette histoire de sélection. Est-ce que la notion de parité a été prise en compte vis-à-vis des personnes impliquées dans les projets et des intervenants en commission ?

**Axel Loscertales (VPE)** – Absolument pas, pour être tout à fait franc. Cela dit, les projets qui présentaient une dimension « excluante » en terme de genre ont été écartés d’office. Il n’a pas été exigé à ce que les porteurs forment un binôme paritaire. Cela fait ici partie des sujets à aborder pour le prochain AAP.

**Gabriel Lasgues (Membre élu)** – Personnellement, je vais être attentif vis-à-vis de ces projets puisque beaucoup d’entre eux sont éphémères, ne proposant pas de ligne de dépenses relevant de l’investissement. Cela veut dire que les porteurs de projet vont très certainement renouveler leur demande pour l’année prochaine. À ce compte-là, on leur demandera des bilans détaillés de leurs actions pour savoir si leur projet a bien abouti.

**Axel Loscertales (VPE)** – Je compléterai en précisant que, même s’ils ne reviennent pas vers nous, on leur demandera un bilan. Il faut en effet qu’on ait une vision sur la manière dont l’argent qu’on leur a octroyé a été utilisé. Personnellement, je compte assister aux actions proposées par ces projets – à l’exception des voyages, bien sûr. Je vous invite d’ailleurs toutes et tous à participer aux événements proposés, dont le calendrier vous sera communiqué prochainement.

**Laetitia Galindo-Marlese (Resp. Service Vie Etudiante – UT)** – Par rapport à votre demande – *celle d’Emilie Lamotte* –, on pourrait faire évoluer le cahier des charges en ce sens en précisant qu’il faudrait veiller à la parité, sans exiger pour autant à ce qu’elle soit stricte.

---

## Le cas du projet « Visite de l'écovillage de Pourgues »

**Gabriel Martinaud** (*Membre élu – Resp. commission*) – Il faut savoir que l'écovillage de Pourgues est un village *soi-disant-d'innovation-éducative* où des méthodes d'éducation ne reposant sur aucun fondement scientifique sont pratiquées. Les parents là-bas n'envoient pas leurs enfants à l'école. Je trouve donc étonnant que la commission d'examen ait validé ce projet sans s'être penchée sur la réalité de cet endroit.

**Axel Loscertales** (*VPE*) – On s'est basé sur la présentation qui nous a été faite. La commission d'examen n'a pas vu de portée douteuse dans le contenu de l'événement.

**Zadig Ballesio** (*Membre élu*) – Le projet en lui-même ne porte pas sur la dimension éducative de l'écovillage mais plutôt sur une visite d'étudiants au sein d'un environnement pratiquant des méthodes éducatives différentes.

**Axel Loscertales** (*VPE*) – La visite est à l'initiative étudiante et non à l'initiative des habitants de Pourgues.

**Gabriel Martinaud** (*Membre élu – Resp. commission*) – L'idée n'est pas de reprocher quoi que ce soit à la commission. Il faut savoir que la subvention qui sera accordée sera difficilement justifiable vis-à-vis des ariégeois. Par ailleurs, je m'interrogeais sur la manière dont on allait voter à la fin de cette présentation : va-t-on voter tous les projets ensemble ou projets par projets ?

**Axel Loscertales** (*VPE*) – L'objectif était de ne pas retoquer le travail réalisé par la commission et la somme globalement répartie. Ce qu'on vous propose de voter c'est donc la répartition de la somme.

**Gabriel Lasgues** (*Membre élu*) – Ce que nous finançons pour ce projet c'est les déplacements en bus, à hauteur de 1000€, et les repas (500€). Le prix de la visite de l'écovillage s'élève à 600€.

**Léo Seugnet** (*Membre élu*) – Je pense qu'il y a une incompréhension sur le but de cette visite. Pour ceux qui ne savent pas, un écovillage est un espace où les enjeux de la transition sont au cœur de la problématique et où les gens essaient de vivre en harmonie avec la nature et les enjeux de la transition environnementale et sociale. Le but est de discuter avec les étudiants sans arrière-pensée sectaire.

**Gabriel Martinaud** (*Membre élu – Resp. commission*) – Pour apporter un éclairage sur ce débat, il faut savoir que l'écovillage de Pourgues propose des formations pour réaliser des vidéos proposées par un cinéaste amateur qui s'appelle Alex Ferrini, qui a notamment réalisé des reportages sur un gourou qui s'appelle Thierry Casanovas. Je pense que c'est un peu *touchy* de fournir des fonds pour cette visite dont l'intérêt reste à questionner.

**Cynthia Sartre** (*Membre élue*) – Je rejoins Gabriel Martinaud dans le sens où il ne faut pas se faire avoir par l'argument « écologique ». J'ai moi-même passé un stage sur un éco-lieu aux côtés de témoins de Jéhovah. Peut-être que ce n'est pas le cas pour cet écovillage mais il faut rester vigilant.

**Emilie Lamotte** (*Membre élue*) – Le financement concerne bien la visite de l'écovillage et non la visite d'une secte. Est-ce qu'on ne pourrait pas estimer que les étudiantes et étudiants sont capables d'esprit critique et qu'ils peuvent se faire leur propre avis sur cette visite ?

**Enzo Garcia** (*Membre élu*) – Si notre instance cautionne ce projet, cela pourrait affecter l'image du Parlement Etudiant. Cautionner un tel projet signifie que nous allons communiquer sur ce projet auprès des étudiants.

**Marie-Pia Marchant** (*Membre élue*) – L'activité ne me pose pas problème personnellement. Ne pourrait-on pas « mettre en sursis » ce projet et inviter les porteurs de projet à choisir un autre éco-lieu qui ne poserait aucun souci ?

**Axel Loscertales** (*VPE*) – Si leur projet est retoqué, il le sera pour cet AAP. Cela signifie qu'ils pourront revenir vers nous pour la prochaine édition de l'AAP en proposant la visite d'un autre écovillage.

**Zadig Ballesio** (*Membre élu*) – Personnellement je suis assez sceptique à l'idée de suspendre la subvention qui leur est attribuée. La subvention demandée pour la visite d'un autre écovillage ne sera pas identique, ce qui nous amènera à perturber notre répartition financière initiale si jamais on valide le financement de ce projet.

**Florian Prussak** (*Dir. de la vie étudiante et de campus – Crous*) – Si je peux me permettre : ce que l'on prend l'habitude de faire, c'est de checker en amont un certain nombre d'informations parce qu'il nous est déjà arrivé que des projets sur le papier parfaitement bien écrits avaient finalement toutes les caractéristiques d'un projet à dérive sectaire.

**Louka Pedraza** (*Membre élu*) – J'ajoute que le délai était très court entre la date limite de dépôt des dossiers (15 janvier) et la date de la commission d'examen (19 janvier). Il faut ici rappeler dans quelles circonstances a eu lieu la commission. À voir pour les prochaines éditions si le délai peut être rallongé.

**Solène Laboute** (*Développeuse Régionale Occitanie – AFEV*) – Est-ce qu'à cette commission étaient conviés certains collègues et pas d'autres ? Très honnêtement, je ne vais pas me sentir à l'aise au moment du vote parce que j'aurais aimé prendre connaissance des projets en amont. J'entends que c'était le rôle de la commission de proposer des arbitrages et de valider des projets. Toutefois, aujourd'hui, je vais devoir voter car je représente ma structure et parce que vous m'avez demandé d'être membre du Parlement Etudiant. Pour l'avenir il est important pour moi de prendre connaissance des projets en amont.

**Axel Loscertales** (*VPE*) – Sur la composition de la commission, on avait arbitré que ce serait la commission « Moyens et suivi de mandat » – en format élargi – qui serait la commission d'examen de l'AAP. Tout le monde peut rejoindre cette commission. Nous avons fait plusieurs relances pour que vous intégriez les commissions. Vous m'aviez écrit madame Laboute pour rejoindre la commission « Relations Associations » et je vous avais dit oui. Te concernant, Gabriel, je comprends ta sensibilité par rapport au projet « Visite éco-village de Pourgues » ; ta remarque est entendue.

## Débat sur la procédure de vote à adopter

**Solène Laboute** (*Développeuse Régionale Occitanie – AFEV*) – J’ai plusieurs questions à vous poser :

- Comment la commission d’examen a-t-elle réalisé ses choix pour allouer soit la totalité du montant demandé, soit une partie du montant demandé ?
- Quelle posture le Parlement Etudiant doit-il adopter par rapport à la commission d’examen : les montants validés par la commission d’examen sont-ils des préconisations de montants à allouer ou est-ce que ces montants sont d’ores et déjà fixés, immuables ?

**Axel Loscertales** (*VPE*) – La commission d’examen s’est mise d’accord sur le montant des subventions. L’idée de cette plénière n’est donc pas de marchander sur les montants décidés en commission. Bien que la majorité des projets aient paru pertinents à la commission d’examen, il a fallu réaliser quelques ajustements.

**Solène Laboute** (*Développeuse Régionale Occitanie – AFEV*) – Je m’étonne de l’écart des montants alloués entre les différents projets : « Ozone Coiler » serait financé à hauteur de 1500€, soit la moitié du budget total demandé, là où « les maillots communs pour les équipes sportives inter universitaires de haut niveau » vont être financés à hauteur de 9000€. Pourrait-on avoir plus de précisions sur la manière dont vous avez procédé pour voter chaque financement ?

**Cyprien Heusse** (*Membre élu*) – Sur la méthodologie, chaque porteur de projet a été écouté durant le temps qui leur était imparti. Pendant ces présentations, les membres de la commission prenaient des notes en notant leur avis personnel sur chacun d’entre eux. Une fois les auditions terminées, les projets pour lesquels la commission d’examen était unanimement d’accord pour allouer la totalité du budget ont reçu un avis favorable. La somme totale n’étant pas atteinte avec ces seuls projets, les projets pour lesquels la commission d’examen avait un avis plus partagé ont été discutés. Des réajustements progressifs ont été faits jusqu’à atteindre la totalité de l’enveloppe disponible, soit 80 000€.

**Louka Pedraza** (*Membre élu*) – Il faut rappeler que les membres présents à cette commission ont tâché de tenir compte des éléments indiqués par les porteurs de projet lors de leur entretien. S’agissant d’« Ozone Coiler », le porteur de projet avait indiqué qu’il attendait que les établissements le contacte pour mettre en œuvre ses représentations. À noter que le nombre d’étudiants touchés a également été pris en compte dans les montants validés par la commission : un projet à faible portée sera toujours moins financé qu’un projet incluant un grand volume d’étudiants.

**Céline Bellanger** (*Membre élue*) – Aussi, les fiches projets et les fiches budgets prévisionnels avaient été fournies en amont de la commission d’examen. Ce temps a notamment permis aux membres de cette commission de préparer leurs questions lors de l’entretien de 7 minutes accordé à chacun des porteurs de projet.

\* \* \*

Sur la procédure de vote, deux approches possibles :

1. Soit on vote le financement de l’ensemble des projets présentés.
2. Soit on vote le financement de chaque projet présenté.

1. Arguments avancés pour un vote global :
  - Il faut respecter le travail mené par la commission d’examen en ne remettant pas en

cause les décisions qui ont été prises.

- Pour des raisons d'organisation, la commission d'examen doit être souveraine afin que nous n'ayons pas à rediscuter des financements en réunion plénière.

2. Arguments avancés pour un vote individualisé :

- Dans le cas où on voterait l'ensemble des projets, il serait dommage de voter contre uniquement parce qu'un ou deux projets nous dérangent.
- Au regard du fait qu'il y a des informations nouvelles sur certains projets, il pourrait être judicieux de faire un vote spécialement pour ces projets.

\* \* \*

Un autre problème se pose : dans le cas où le projet « Visite de l'écovillage de Pourgues » serait retiré de la liste des projets financés, que ferait-on du reliquat restant (1600€) ?

- Consommer ce reliquat permettrait de souligner le succès de cet AAP auprès des établissements financeurs.
- Ne pas le consommer montrerait le sérieux du Parlement Etudiant quant à sa capacité à retoquer des projets.

Bien que cette proposition ait fait débat, il a été décidé de répartir le reliquat sur deux projets qui avaient fait consensus en commission d'examen :

- 800 € pour le projet « Toulouse Ingénierie Multidisciplinaire »
- 800 € pour le projet « Formation et défraiement des arbitres sportifs étudiants »

---

### **Vote contre le financement du projet « Visite de l'écovillage de Pourgues »**

*Cf. « D-2024-007\_PE\_UT\_30.01.2024\_vote\_contre\_financement\_projet\_Visite ecovillage de Pourgues »*

---

### **Vote pour la reventilation du reliquat sur les projets « Toulouse Ingénierie Multidisciplinaire » et « Formation et défraiement des arbitres sportifs »**

*Cf. « D-2024-008\_PE\_UT\_30.01.2024\_reventilation\_reliquat\_projets TIM et Formation et défraiement des arbitres sportifs étudiants »*

---

### **Vote pour la thésaurisation du reliquat**

*Cf. « D-2024-009\_PE\_UT\_30.01.2024\_thesaurisation\_reliquat »*

---

### **Vote du financement des projets déposés dans le cadre de l'appel à projets du Parlement Etudiant**

*Cf. « D-2024-010\_PE\_UT\_30.01.2024\_approbation\_financement\_ensemble des projets »*

## Présentation des 4 commissions du Parlement Étudiant Objectifs et axes de travail pour la suite du mandat

Pour en savoir plus sur les objectifs des commissions du Parlement Étudiant, se référer au powerpoint de l'assemblée plénière, p.35.

### Commission « Relations Associations »

**Juliette Caron** (*VPE adjointe*) – L'objectif de cette commission est d'établir un lien de travail fonctionnel avec les associations. Nos axes de travail sont les suivants :

- Recenser les associations en fonction de leur champ d'action afin d'affiner les échanges que l'on pourra avoir avec elles.
- Réfléchir à la communication vis-à-vis de ces associations en les informant de l'actualité de l'UT et du PE. Réfléchir aux canaux de communication dont nous disposons pour diffuser le calendrier des actions financées par l'appel à projets du Parlement Étudiant.
- Rencontrer physiquement les associations (réunions dans des universités, à la Turbine, etc.).

À la première réunion, nous étions entre 3 et 4 personnes présentes, ce qui est très peu. N'hésitez donc pas à rejoindre cette commission !

\* \* \*

### Commission « Territoire et vie étudiante »

**Gabriel Martinaud** (*Membre élu – Resp. commission*) – Nous nous sommes réunis pour la première fois le 12 janvier 2024. Cette commission est composée des membres du Parlement Étudiant et des services territoires de la vice-présidence de l'UT. Nous avons eu 3 axes de travail prioritaires :

- Favoriser l'engagement étudiant afin de permettre aux étudiants éloignés de la métropole toulousaine d'avoir un engagement plus fort vis-à-vis de leur université.
- Soutien au tissu associatif étudiant. À ce titre, on pourrait travailler avec la commission « Relations Associations » afin d'approfondir cet axe de travail.
- Égalité d'accès aux services dans les sites délocalisés, en créant du lien entre les différentes universités.

Sur la méthode de travail, on a décidé de se focaliser sur 3 sites : le centre universitaire de l'Ariège, le site d'Albi et le centre universitaire de Tarn-et-Garonne. Concrètement, pour l'appel à projets qui va se lancer dans les VUE, l'objectif a été d'encourager les associations de ces territoires à monter des projets pour être financées.

Enfin, comme pour la commission « Relations Associations », nous n'avions pas grand monde lors de la première réunion. Nous vous encourageons donc à la rejoindre.

**Maud Le Hung** (*Ex-VP Politique Territoriale – UT*) – J'ajoute qu'on est en phase de finaliser les schémas locaux de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui sont des stratégies se déclinant en plans d'actions portant sur la recherche et la vie étudiante. Il y a ici un réel besoin d'impliquer des étudiants et une demande du côté des acteurs concernés.

\* \* \*

### Commission « Moyens et suivi du mandat »

**Iliès Djaouti** (*VPE adjoint*) – La première réunion concernait l’élaboration des critères de l’appel à projets du Parlement Étudiant, structurés en plusieurs axes : la décision sur la communication à adopter, la structuration des critères de l’AAP, l’audition des candidat.es et la décision sur le vote.

L’objectif, maintenant, est de suivre les projets financés par l’appel à projets.

\* \* \*

### Commission « Transition écologique et sociétale »

**Inès Bafaluy-Mota** (*Membre élue – Resp. commission*) – L’objectif principal est de promouvoir des modes de vie durables et de contribuer à la construction d’une société plus équilibrée et respectueuse. Il n’y a pas besoin de beaucoup d’engagement pour participer à cette commission, donc vous êtes toutes et tous invités à la rejoindre d’ici l’année prochaine ! Il faut uniquement participer aux réunions qui ont lieu une fois par mois.

La première réunion a eu lieu le 3 novembre. Celle-ci nous a permis de réfléchir à la manière dont cette commission allait fonctionner et de discuter ensemble des journées dédiées aux TES (Transitions Écologiques et Sociétales). La deuxième réunion a eu lieu le 2 décembre 2023. Elle a été l’occasion pour nous d’évoquer les différents groupes de travail disponibles (Formation TES, Mobilité, Société, Sobriété, Patrimoine, Partenaires) dans lesquels les tâches de chacun ont pu être réparties.

Le deuxième objectif majeur de cette commission est l’organisation des journées dédiées, qui auront lieu le 28 mars 2024 (établissements impliqués pour cette journée : UT3, UT2J, TBS, INSA, ISAE-Supaéro, INP, IEP, ICAM, INUC, ENSFEA, ENAC) et le 3 octobre 2024. Nous avons donc dû apporter des idées d’ateliers possibles à organiser. Nous avons également discuté des questions logistiques et de la stratégie de communication à adopter auprès des étudiants.



## Questions diverses

**Gabriel Lasgues** (*Membre élu*) – À propos de la commission « Moyens et suivi du mandat », je remarque qu'on a eu des difficultés à avoir le quorum avec des procurations. On voit donc qu'il y a un problème au niveau de la représentativité des élus étudiants, et ce, malgré le nombre de suppléants qui composent le Parlement Étudiant.

**Axel Loscertales** (*VPE*) – D'après les réponses que me renvoie le SAJI, les heures de cours semblent être la cause première de cette démobilitation. Aussi, je pense que la participation à des instances de démocratie universitaire et étudiant n'est pas encore entrée dans les mœurs de tous les établissements.

**Gabriel Lasgues** (*Membre élu*) – Il serait intéressant de s'autosaisir de cette question en incitant les établissements à voter dans leur CA le droit, pour les élus étudiants, de manquer leurs cours lorsque ceux-ci sont mobilisés dans le cadre de leurs mandats.

**Louka Pedraza** (*Membre élu*) – Sur les universités de Toulouse, il faudrait travailler à un statut de l'élève étudiant. C'est fait dans les établissements mais ce n'est malheureusement pas mis en place ou, en tout cas, pas travaillé suffisamment pour que ce soit utile.

**Marie-Pia Marchant** (*Membre élue*) – On pourrait mettre en place un système de rattrapage facilité, ou un système de repenseur afin qu'on ne puisse pas être pénalisé lorsque l'on manque des cours, que l'on soit en licence, master ou doctorat.

**Céline Bellanger** (*Membre élue*) – La plupart des écoles doctorales valorisent l'engagement. Quand on est élu, on a un certain nombre d'heures qui nous sont attribués.

**Axel Loscertales** (*VPE*) – Nous pouvons faire du *lobbying* pour faire valoir une revalorisation du statut étudiant sur le site académique. Ce cadrage est un sujet propre au Directoire. Si l'on convainc les directions d'établissement, cela pourrait faire avancer plus facilement nos travaux.

PARLEMENT ÉTUDIANT - 30/01/2024						
Liste d'émargement						
52 membres votants						
TITULAIRES	Émargement	Présents (P) Absents (A) Excusés (E)	Donné procuration	reçu procuration de	SUPPLEANT	Émargement
Collège A Art. 22 1°) - usagers et bts fondateurs et UT faisant études s/ métropole toulouse						
BAFALUY MOTA Inès - AUBE (INSA)	<i>Bafaluy</i>	P			DUPOUY Inès - AUBE (INSA)	
BALLESIO Zadig - AUBE (ISAE)	<i>[Signature]</i>				ISARD Zéphyr - AUBE (UTC)	
BOUCHER Charlie - AUBE (UTC)		✓	Cyprien Heume	←	CAZABON Alice - AUBE (INSA)	
DA CRUZ Thomas - AUBE (UT2J)		A	Ilîès Djaouti		PICHON Alexandre - AUBE (UTC)	
DJAOUTI Ilîès - AUBE (UTC)	<i>[Signature]</i>			Thomas Da Cruz	MAGISSON Rafael - AUBE (UT2J)	
GEINDRE Colin - AUBE (INSA)					NOUA Marwan - AUBE (INSA)	
HEUSSE Cyprien - AUBE (INSA)	<i>[Signature]</i>	P		Alice Cazaban	BRASSARD Tom - AUBE (INP)	<i>[Signature]</i>
Jault Jeanne - AUBE (ISAE)					DISPA Perrine - AUBE (UTC)	
LABAT Charlotte - AUBE (INP)					WITCHER Mila - AUBE (INP)	
LAMOTTE Emilie - AUBE (UT2J)	<i>[Signature]</i>				CHATELAIN Lucie - AUBE (INP)	
LE MAY Yuna - AUBE (UT2J)					SCHOONEERE Anna - AUBE (INP)	
MARCHANT Marie-Pia - AUBE (UT3) / visio					GIRAUD Faustine - AUBE (INSA)	
MISERONT Louann - AUBE (UT3)	<i>[Signature]</i>	P	Céline Bellanger		GABERNET Louis - AUBE (UT3)	
SEUGNET Léo - AUBE (INP) / visio		P (visio)			DE OLIVEIRA Tanguy - AUBE (UT2J)	
YOUSOUF-HUARD Ismael - AUBE (UTC)	<i>[Signature]</i>				GOODWIN Arthur - AUBE (INP)	
BRIDE Lucas - AGEMP et E=MC2 (UT3)					MEKKI Mohamed Amine - AGEMP et E=MC2 (UT3)	
CARON Juliette - AGEMP et E=MC2 (UT3) / visio					HEYGATE Joël - AGEMP et E=MC2 (UT3)	
DELGADO Alex - AGEMP et E=MC2 (UTC)					BRUN Héloïse - AGEMP et E=MC2 (INP)	
GALL Yohan - AGEMP et E=MC2 (UT3)					ROSENTHAL Pauline - AGEMP et E=MC2 (UT3)	
LUNEL Nicolas - AGEMP et E=MC2 (UT3) ✓		✓	Louka Pedraza		CASTELLA Ayla - AGEMP et E=MC2 (UT3)	
NADIN Hugo - AGEMP et E=MC2 (UT3)					CHOUAT Léonie - AGEMP et E=MC2 (UT3)	
NAKHLE Rébecca - AGEMP et E=MC2 (UTC)					PEREIRA Christophe - AGEMP et E=MC2 (UT3)	
PRECHNER Eden - AGEMP et E=MC2 (UT3)					PELISSOU Enzo - AGEMP et E=MC2 (UT3)	
PEDRAZA Louka - AGEMP et E=MC2 (UTC)	<i>[Signature]</i>	P		Nicolas Lunel	ROQUES Guilhem - AGEMP et E=MC2 (UTC)	
DUHAUTOIS Helena - UE pour l'UT (UT3)			Walid M'Ghari		DE FREITAS Jean-Axel - UE pour l'UT (UT2J)	
EL ARCH Erwan - UE pour l'UT (UTC)			Frédéric Plu		CHAPARTEGUI Corentin - UE pour l'UT (UT2J)	
FLANAGAN Eva - UE pour l'UT (UT2J)					LIGNIER Fanny - UE pour l'UT (UT2J)	

1301

GARCIA Enzo - UE pour l'UT (UT2J)				Luce Rambaux	CATALA Cyril - UE pour l'UT (UT2J)
LOSCERTALES Axel - UE pour l'UT (UT2J)				Guillaume De Almeida Chaves ⊕ Nina ⊙	BAHI Kenza - UE pour l'UT (UT2J)
RAMBAUX Luce - UE pour l'UT (UTC)				Enzo Garcia	CONNES Cyan - UE pour l'UT (UTC)
CZERNIK Gautier - UNI (UTC)		↓	Noémie Pettenuzzo -		BOSVIEL Victor - UNI (UTC)
YETTOU Alya - UNI (UTC)					NUNES DE SOUSA Maelys - UNI (UTC)
JULIEN Armand - UNI (INP)					CAILHOL Natacha - UNI (UTC)
OLIVIER Alexandre - UNI (UTC)		↓	Noémie Pettenuzzo -		TRAVERSAZ Egan - UNI (UTC)
PETTENUZZO Noémie - UNI (INSA)				Cécilia Alexandre Gautier - OLIVIER	VIDALLAC Jade - UNI (UTC)
<b>Collège B</b> Art. 22 2°) - usagers etblts-fondateurs et UT faisant études hors métropole					
CAMUS-MIZZI Luce - UE pour l'UT (INUC)					sans suppléant
MARTINAUD Gabriel - UE pour l'UT (UT2J)				Albane Rescoussery Eva Flanagan Walid M'Ghari pour Hélène Dubautois	sans suppléant
MEGELINK Oscar - UE pour l'UT (UT3)					EL M'GHARI Walid - UE pour l'UT (INUC)
SARTRE Cynthia - UE pour l'UT (UT2J)			P (visio)		sans suppléant
PLU Frédéric - UE pour l'UT (UTC)			P	Erwan El Arch	sans suppléant
RESCOUSSERY Albane - UE pour l'UT (INUC)				Gabriel Martinlaud	PALAYRET Camille - UE pour l'UT (INUC)
ARMELLIN Jade - UNI (UTC)					OLEYNIK Sophia - UNI (UT2J)
VIVIES Aaron-Szabolcs - UNI (INUC)					SALEVIELLES Alexis - UNI (UT3)
<b>Collège C</b> Art. 22 3°) - usagers etblts membres (ENAC, ENIT, ENSAT)					
BELLANGER Céline - AUBE (ENAC)			P	Louann Miseront	GIACOSA Rémi - AUBE (ENIT)
BLANCHEMIN Lucie - AUBE (ENSArchi)					sans suppléant
LASGUES Gabriel - AUBE (ENIT)			P (visio)		sans suppléant
<b>Collège D</b> Art. 22 4°) - personnalités extérieures					
DE ALMEIDA CHAVES Guillaume - Région Occitanie				Axel Loscertales	
LEBOUTE Solène - AFEV			P		
OCHOA Nina - Toulouse Métropole		↓	?	Axel L.	
PRUSSAK Florian - CROUS Toulouse-Occitanie			P		
<b>Collège E</b> Art. 22 5°) - personnalités extérieures					
SARDEING Dominique - représ. Tarn et Garonne					SAMALENS Jérôme - représ. Grand Auch (invité permanent sans droit de vote quand titulaire présent)
VALIÈRE Nathalie - OVE UT2J					
<b>Membres invités permanents sans voix délibérative</b> Art. 16 avant dernier §					
TOPLIS Michael - Président de l'UT					
1 Représentant du DFVE Service Vie étudiante					

CR. /  
RI /